# L’Unité de valorisation énergétique de l’agglomération de La Rochelle se modernise

vendredi 21 février 2020, par lpe

Les travaux de modernisation de l’Unité de valorisation énergétique de l’agglomération de La Rochelle (Port Neuf) viennent d’être lancés. Ils ont pour objectif d’anticiper la réglementation, d’améliorer les performances environnementales et énergétiques et au final de fournir de la chaleur à près de 6500 foyers. Plus de 80 % de l’énergie produite sera valorisée. Une rénovation des locaux et la construction d’un bâtiment de stockage sont aussi au programme.

Démarrés en janvier 2020, ces travaux seront achevés à la fin de l‘année. Durant cette période, l’exploitation continuera de réceptionner et d’incinérer les déchets collectés sur le territoire.

L’unité ayant été mise en service en 1988, il était également nécessaire d’opérer des travaux sur les locaux de travail et de stockage. Le chantier devra tenir compte des contraintes du Plan de prévention risques technologiques Rhodia (actuellement Solvay), en particulier l’effet surpression et du Plan de prévention des risques littoraux. Le montant de cette phase de travaux est de 1,66 millions d’euros HT financés entièrement par la Communauté d’agglomération.

Par ailleurs, la Communauté d’agglomération a renouvelé pour 10 ans le contrat d’exploitation et de maintenance de l’unité avec Veolia qui va mener des travaux de modernisation jusqu’à la fin de l’année 2020.

## Anticiper la législation et produire davantage d’énergie

La Communauté d’agglomération de La Rochelle anticipe la mise en application de la directive européenne du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles qui précise que les nouvelles exigences devront être mises en œuvre en 2023 au plus tard.

Un turbo-alternateur sera installé pour récupérer l’énergie thermique non consommée véhiculée sous forme de vapeur d’eau et la transformer en énergie électrique. L’installation assurerait autour de 8 350 MWh d’électricité dont environ 60% couvriront les besoins de l’usine et 40% seront réinjectés et donc revendus sur le réseau ENEDIS.

Un nouveau bâtiment étanche de 2500 m² sera construit pour stocker les balles de déchets réalisées à l’occasion des arrêts techniques et gérer les besoins du réseau de chaleur. En période estivale, leur quantité augmente avec l’afflux touristique, mais les besoins en chauffage diminuent. Les déchets pourront ainsi être conservés sans être altérés pour être utilisés l’hiver lorsque la demande du réseau de chaleur augmente. Il sera par ailleurs doté de panneaux photovoltaïques.
Ces travaux s’élèvent à 13,8 millions d’euros HT et sont financés entièrement par la Communauté d’agglomération.

Par ailleurs, des travaux d’envergure vont être menés pour optimiser le traitement des fumées et diminuer de 60% les rejets d’oxyde d’azote, conformément à la future réglementation.

Un dispositif plus performant Terminox sera installé à la sortie de la chaudière pour optimiser le traitement les fumées et en particulier celui des oxydes d'azote NOx et des dioxines furanes. Ce nouvel équipement s'accompagne d'un refroidissement des fumées de 190 °C à 140 °C. La récupération de cette énergie sera destinée à réchauffer l'air de combustion injectée sous les fours, engendrant une économie de vapeur disponible pour le réseau de chaleur urbain, le turboalternateur et le réseau de chaleur Solvay.

**Quelques chiffres :**
- 2500 m² de nouveau bâtiment de stockage pouvant accueillir 2500 tonnes de déchets
- Performance énergétique de l'usine de 80%
- 8350 MWh de production annuelle d'électricité
- Environ 500 m² de panneaux photovoltaïques
- Economie annuelle de 5 000 MWh d'énergie fossile